Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 07/02/2023

GAEC SERVAIN DE VOS Les Vaches de Fadainville rappelle Crème crue



- Noms des modèles ou références concernés : **Crème crue 250mL et 500mL**
- Marque : **Les Vaches de Fadainville**
- **Lot DLC = 13/02/2023 Date limite de consommation 13/02/2023**
- Conditionnements : **250 mL et 500mL**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/02/2023 au 04/02/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Départements : EURE-ET-LOIR (28)**
- Distributeurs : **Magasin à la ferme Ferme des merisiers 28320 Écrosnes Localie 28630 Gellainville**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 21 février 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0786602348**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre